

DOSSIER PÉDAGOGIQUE



Photographie : Pascal Boudet / Affiche : Laurianne Marié

Tous les jours

Procès du harcèlement scolaire pour 2 comédiens et 19 sweats à capuche

Et si nous pouvions juger le harcèlement scolaire dans un tribunal ? Imaginons un procès, historique, où le harcèlement scolaire, en personne, comparait devant ses victimes : les enfants, adolescents et adultes de différents établissements scolaires. Cet "individu" dangereux aux multiples facettes mérite un jugement spectaculaire. 2 comédiens, 19 personnages et autant de sweats à capuche ne seront pas de trop pour mener à bien cet incroyable procès.

Ce dossier pédagogique inclut un dossier artistique de la création originale avec des extraits du texte. Il rappelle les attentes concernant la représentation d'un spectacle vivant, puis propose des pistes possibles d'exploitation pédagogique du spectacle, à voir, puis vu, par les élèves. Ces propositions sont à adapter en fonction des classes et des objectifs d'enseignement.

LA FORME DU SPECTACLE

“**Tous les jours**” est une forme artistique et théâtrale à destination des établissements scolaires et leurs élèves, sur le thème du « harcèlement scolaire ». Cette écriture s'adresse plus particulièrement aux élèves de collèges et de lycées.

Cette idée a vu le jour en mars 2020 suite à un échange avec le collège Pierre Mendès France de Saumur (49) qui cherchait des propositions artistiques sur le harcèlement scolaire notamment dans le cadre de la journée du harcèlement.

Présentation de la représentation et du site de jeu

Les élèves au sein de leurs établissements, ou ailleurs, seront invités à venir assister à une intervention théâtrale sur le thème du harcèlement scolaire.

Nous envisageons de **jouer dans toutes les salles possibles des écoles, collèges et lycées, de tailles différentes suivant la jauge : salle de réunion, auditorium, salle de classe, gymnase, réfectoire, ...** Cela peut même être en extérieur si le temps le permet.

Nous envisageons également de jouer **dans des salles de spectacles, sur scène avec le public.**



© Laurianne Marié

Déroulement de la représentation

Une fois qu'il.elle.s ont été convié.e.s à s'asseoir à des places précises dans l'espace, **les élèves vont assister et participer à un procès "théâtralisé"** : celui du harcèlement scolaire.

Ils seront répartis par les comédiens à leur arrivée dans la salle de cette manière : certain.e.s seront les juré.e.s, un.e autre sera greffier.e et les autres seront spectateurs et spectatrices d'un procès d'assise. Ils seront en tous les cas répartis tout autour et dans l'espace de jeu.

Les spectateurs n'auront pas à prendre la parole, cette scénographie/mise en scène permet principalement de les intégrer à l'intervention et qu'ils deviennent acteurs (passifs) de ce qui se joue devant eux.

Ainsi il n'y aura pas d'espace réservé aux comédiens ni d'espace réservé au public. Tous seront dans le même espace. Comme dans un tribunal.

Nous tenons à ce que les élèves ne soient pas au courant de ce dispositif scénographique avant leur arrivée au spectacle pour qu'il y ait un peu de surprise.

Le décor et les costumes

Le parti-pris au niveau des décors de cette création, est de faire fonctionner au maximum **l'imagination des spectateurs**. Ainsi nous n'utilisons que des tables et chaises déjà existantes dans les salles de classes. Que ce soit pour la barre du tribunal, comme pour le banc des avocats et des juges ou bien encore la table du greffier.

Pour le choix des costumes de ce spectacle ; étant donné que nous sommes **deux à jouer 19 personnages** nous changeons de sweats à capuche pour changer de rôles. Les différentes couleurs des sweats sont choisies d'après les personnalités des personnages et de leurs habits de fonction. Par exemple, pour symboliser les robes des avocats et du juge, nous portons un sweat noir ample avec une pièce de tissu blanche à l'encolure.



© Laurianne Marié

L'écriture du projet

Pour écrire cet acte théâtral nous nous sommes appuyés sur différents témoignages et sur une recherche documentaire (livres, articles, dossiers, ...). Durant le 1^{er} semestre 2021, nous avons **rencontré élèves, professeurs, CPE, principaux d'établissements, surveillants**, afin de nourrir notre écriture et nos recherches. Nous avons rencontré également des spécialistes en lien avec le harcèlement scolaire tels que **des psychologues, des journalistes intervenants, des membres d'associations** et également des **parents d'enfants harcelés** et d'**anciens harcelés**.

Note de mise en scène et d'écriture

L'idée est donc de jouer le procès du harcèlement et non d'un harceleur. Cela permet de passer en revue différents cas de harcèlements et de traverser les époques sans développer un cas précis.

Le personnage du « harcèlement » ne sera pas présent à son procès afin ne pas lui attribuer de visage ni de genre. Cela nous permet d'insinuer qu'il peut être n'importe qui et avoir le visage que chacun ne veut lui donner.

Nous sommes deux comédiens à jouer dans cette création. Nous jouerons chacun plusieurs rôles. En particulier les rôles des avocats. L'avocat des parties civiles, pour défendre, bien entendu, les victimes. Mais aussi l'avocat de la défense, défendant le harcèlement et l'avocat général représentant la société. Loin d'une vision manichéenne, il est important pour nous de nuancer les points de vue et de développer le fait qu'il n'y ait pas d'un côté des méchants et de l'autre des gentils. Car tout n'est pas si simple, on ne condamne pas sans empathie et sans comprendre.

Les comédiens joueront également des victimes, des témoins, des experts, le juge, des journalistes, ... Un changement rapide de sweat-shirt à capuche permettra, au-delà du jeu d'acteur et de composition, de changer de rôle.

En passant par **la forme d'un procès de cour d'assise**, nous pouvons ainsi **aborder le harcèlement sous tous les angles**. Le blâmer comme tenter de le comprendre. Prendre du recul et ainsi faire réfléchir. Le tout sur un ton ludique et décalé qui permet de ne surtout pas faire la morale.

En personnifiant le « harcèlement » nous rappelons que celui-ci ne naît pas tout seul, mais qu'il est initié par des individus.

Les avocats des deux parties permettent un dialogue, une confrontation des idées et des avis.

Pourquoi jouer au sein des établissements ?

L'idée première est de se rendre dans les établissements scolaires. Là où le harcèlement se répand. En jouant sur le lieu scolaire, **nous souhaitons amener plus de force à notre propos. Nous voulons les surprendre « chez eux »**, dans leur établissement.

Le projet n'est pas simplement que les élèves assistent à un spectacle pour découvrir ce qu'est le théâtre, mais il s'agit bien d'une prise de parole au sujet du harcèlement scolaire pour apporter notre pierre à l'édifice. Le théâtre étant là juste un outil de parole pour tenter de faire réfléchir autrement sur le sujet.

Nous restons tout de même ouverts à la possibilité de jouer dans des espaces culturels.

Pour quel âge ?

Nous souhaitons nous adresser aux **élèves de la fin de primaire, collèges et lycées** car, en dessous de cet âge, il nous paraît difficile de comprendre la conception de « procès ». De plus ce sont les âges les plus touchés par le harcèlement scolaire. Dans beaucoup de cas, cela commence en primaire et se poursuit en secondaire.



© Julien Leguay

Le spectacle peut être également proposé en soirée pour les parents d'élèves et l'équipe pédagogique.

Extrait 1

(...)

Maître Flantier (*avocat des parties civiles*) : Bonjour monsieur le président. J'ai en effet l'immense honneur de défendre les victimes du harcèlement scolaire. Toutes les victimes. Je savais, lorsque j'ai accepté de défendre ces trop nombreuses victimes que la tâche serait difficile tant le harcèlement scolaire est insidieux, pervers et manipulateur. Apparemment, l'avocat de l'accusé a fait le choix d'une défense toute aussi perverse, insidieuse et manipulatrice. C'est regrettable.

Maître Coutard (*Avocat de la défense*) : Ce qui est regrettable, maître, c'est votre vision des choses profondément manichéenne. Vous voulez faire de mon client le bouc émissaire de ce procès, sans essayer de réfléchir, ni comprendre, voilà ce qui est insidieux !

Maître Flantier : Continuez de jouer avec les mots, maître. Vous vous enfoncez ! Des millions de victimes attendent des réponses. Vous ne devriez pas prendre ce procès à la légère. Vos petites phrases portent atteinte à l'appareil judiciaire. Il serait bon, pour vous, comme pour nous, que vous incarniez votre fonction avec intelligence. J'espère qu'en entendant les victimes, le tribunal reconnaîtra toutes ces violences. Monsieur le président, mesdames et messieurs, depuis que le harcèlement existe ce sont plusieurs millions de victimes qui ont souffert, souffrent et souffriront si nous ne l'arrêtons pas. C'est à ces millions de victimes que nous devons justice, c'est à ces millions de victimes qu'il va falloir répondre, car, personne pour le moment ne les écoute. Personne, pour le moment, ne prend soin de les entendre.

Président du tribunal : Eh bien, justement maître, nous sommes là pour entendre tout le monde. Je vous propose d'écouter les victimes.

Victime 01 : Adel, 17 ans. Je n'ai jamais osé en parler. Je n'y arrivais pas. J'avais honte. C'était tous les jours. A peine entré dans la cour j'entendais des moqueries. Sur mon physique, mes cheveux ou mes vêtements. J'avais pas les bonnes marques. J'avais pas les bonnes chaussures. J'avais pas le bon sac. Mes parents n'avaient pas d'argent pour ça. Ça faisait rire tout le monde. J'étais seul.

Victime 02 : Je m'appelle Camille et j'ai 16 ans et demi mais pour eux, j'étais La grosse vache ! J'ai essayé d'en parler à la vie scolaire mais j'ai eu l'impression que pour eux c'était pas grave, ils m'ont dit qu'il fallait pas faire attention, que c'était des trucs d'ados idiots etc... Au bout de 3 ou 4 mois j'ai commencé à sécher les cours. J'avais envie de disparaître...Je me disais qu'ils avaient raison, que j'étais juste une grosse vache.

(...)

Extrait 2

(...)

Maître Coutard : Et vous Monsieur Dutertre, vous n'avez rien fait. Vous étiez là, et vous n'avez rien fait. Vous vous êtes tu. Vous avez eu peur ou vous n'avez pas voulu prendre position. Vous n'êtes qu'un spectateur. Monsieur Dutertre combien êtes-vous dans votre classe?

Témoin ado : Bah euh... 28 ou 29...

Maître Coutard : 28 ou 29 ?!

Témoin ado : 29

Maître Coutard : 29 ! Donc si j'enlève le défenseur ? 29 moins 1 monsieur Dutertre, ça fait combien ?

Témoin ado : Bah...28

Maître Coutard : Si j'enlève, les 2 supporters ? On arrive à combien ? Alors Monsieur Dutertre, 28 moins 2 ? Alors ?! Mais répondez mon vieux !

Président : Mais enfin Maître Coutard, cessez de harceler ce pauvre témoin, nous ne sommes pas en cours de mathématiques !

Maître Coutard : Oui oui, vous avez raison monsieur le président. Monsieur Dutertre, ça fait 26 ! J'enlève la victime. Il nous reste 25 personnes. Cela fait donc 25 personnes. 25 personnes qui ne bougent pas. Ils entendent, ils voient mais ne bougent pas. 25 spectateurs donc. 25. Monsieur Dutertre, pourquoi n'avez-vous rien dit?

Témoin ado : Bah... Je ne suis pas une poucave...

Maître Coutard : Pardon ? Une ?

Témoin ado : Poucave euh...

Maître Coutard : Poucave ? Ha tiens. Et comment vous écrivez ça Monsieur Dutertre ?

Président : Mais enfin Maître Coutard, cessez de harceler ce pauvre témoin, nous ne sommes pas en cours de français.

(...)

ÉQUIPE DE CRÉATION

Jeu et écriture : Sébastien Lazennec et Antoine Meunier

Création sonore : Julien Leguay

Photographes : Pascal Boudet, Julien Leguay, Laurianne Marié

Diffusion, production, administration : Emilie Métris

Communication : Laurianne Marié



Sébastien Lazennec : En parallèle d'une formation "classique" de comédien au **conservatoire d'Art dramatique** (Le Mans) puis à "L'école du Passage" (Paris) avec **Niels Arestrup et Alexandre del Perugia**, Sébastien Lazennec signe sa première mise en scène à 18 ans: «Classe terminale» de Obaldia. Dès 1992, il co-fonde et co-dirige la Cie Utopium

théâtre et sa structure **Utopium productions** pendant 25 ans. Ce qui l'amènera à faire le tour de l'Europe avec ses créations théâtrales. En 2006, pour affirmer une identité artistique plus personnelle, il crée le **collectif Grand maximum** et travaille avec des comédiens non professionnels, puis, en 2013, il fonde la Cie Déjà avec Antoine Meunier. En 2018, Utopium théâtre s'arrête et Utopium productions fusionne avec la Cie Déjà pour devenir **Groupe Déjà**. Groupe Déjà est dirigé par Sébastien et regroupe toutes ses créations. Depuis 1992, Sébastien n'a cessé de se former, que ce soit en théâtre avec **Jean-Christophe Meurisse**, en clown avec **Michel Dallaire, Catherine Germain, Tom Roos**, en cascade avec **Stéphane Filloque** ou encore il y a quelques années avec **Didier Lastère et François Chaumette**. Il a également signé plusieurs mises en scène pour "**Thé à la rue**", "**Micro Focus**"... Ses créations explorent des moments de vie, confrontent la mélancolie et l'humour, le vrai et le faux, l'absurde et le réaliste, l'ordinaire et l'extraordinaire, l'humain.... En parallèle et depuis 1993, il n'a cessé de travailler pour l'audiovisuel en tant qu'acteur (Premier et second rôles dans des courts métrages, voix pour lecture de roman audio, rôles dans films institutionnels et publicités TV, second rôle téléfilm France2...)



Antoine Meunier : Après avoir tenté plusieurs cursus : psychologie, histoire, éducation spécialisée, ... en 2008, il se l'avoue : ce qui l'intéresse c'est le théâtre. Il co-fonde la même année la **Cie A Brûle pour points**, à Angers. Il participe à de nombreux projets artistiques collectifs tels que «Gares folies» au Creusot et de nombreuses actions menées par «**La rue du milieu**» en **Maine et Loire**. Il met également en scène et écrit

pour des ateliers théâtre enfants et adolescents gérés par la Cie du Thé à la rue. En 2012 il intègre **Utopium théâtre**. Pour lui, l'art, en plus de devoir être accessible à tous, doit alerter, créer l'échange et être une soupape de décompression pour le public. En bon utopiste, il pense que la culture favorise le vivre ensemble. Il aime à croire qu'on peut même ne pas se prendre au sérieux...

La compagnie : Groupe Déjà

Ouvert à l'exploration des écritures et des esthétiques contemporaines, mais aussi à la transversalité des formes et aux mélanges des genres, **Groupe Déjà** conçoit des spectacles où se croisent théâtre, gestes, idiotie, objets manipulés, musique, humour, philosophie, sens et non-sens.

Partisan d'un théâtre qui cherche son lieu en fonction de son projet, Groupe Déjà ne se revendique ni du théâtre de salle, ni du théâtre de rue, mais du théâtre tout court.

Groupe Déjà est né en 2013 mais est le fruit d'un travail de création, d'écriture et de tournées entamé en 1992 par son responsable artistique, **Sébastien Lazennec**, qui rassemble autour de ses projets, une équipe d'artistes et de techniciens d'horizons divers.

Le travail d'écriture des dernières créations est élaboré en étroite collaboration avec **Antoine Meunier**, complice artistique.

Les créations de Groupe Déjà explorent des moments de vie, confrontent la mélancolie et l'humour, le vrai et le faux, l'absurde et le réel, l'ordinaire et l'extraordinaire, l'humain....

Sur le fond, Groupe Déjà aime à questionner nos solitudes et nos façons de vivre ensemble. Sur la forme c'est le rapport au public et le détournement des codes du théâtre qui intéressent Groupe Déjà.



© Pascal Boudet

Action nécessaire à mettre en place en amont du spectacle :

Il est nécessaire de sensibiliser les élèves à ce qu'est un **procès en cour d'assise** et de citer et connaître les rôles des différents protagonistes. Travail sur le langage des assises, le vocabulaire d'un procès, le milieu juridique, ... Cela leur permettra d'être à l'aise lors de la représentation, de faire le lien avec les connaissances vues en classe précédemment.

Action civique à mettre en place après le spectacle :

Une fois le **spectacle d'une cinquantaine de minutes** terminé, nous aimons qu'un **dialogue avec les élèves, les professeurs et l'équipe artistique prenne place** pour, cette fois, donner la parole aux concerné-e-s. Nous y parlerons du thème bien entendu, mais aussi de la forme, c'est-à-dire du théâtre.

Pour aller plus loin : Atelier(s) en lien avec le spectacle

Il est tout à fait possible de réfléchir à un **atelier porté par l'équipe artistique** en lien avec la représentation. Nous préférons que cet atelier ait lieu après la représentation.

Nous proposons deux axes artistiques :

- **Le premier axe** s'appuie sur la forme : « **Le théâtre comme moyen** ».

Il s'agit d'une discussion.

Le théâtre n'est pas forcément un objectif. Il est le moyen d'atteindre et de parler du sujet.

Expliquer en quoi l'utilisation du **genre théâtral permet d'aborder une thématique** : pour dénoncer les travers de notre société, pour échanger sur un sujet sensible, ...

En quoi le théâtre est un **moyen interactif agréable et en quoi il facilite l'accessibilité du propos** ?

Le pouvoir et la liberté du théâtre : Plutôt que de suivre une conférence sur le harcèlement scolaire par exemple, on utilise le théâtre comme moyen de médiation. Cela permet à l'action pédagogique d'être plus vivante, moins consensuelle.

En quoi le théâtre apporte de **la réflexion** en amenant de l'information à un individu **sans lui imposer la façon de percevoir ladite information** ?

Redéfinir également **ce qu'apporte émotionnellement le théâtre** : ce n'est pas seulement un « divertissement », il permet aussi de réfléchir, de parler de situations particulières, difficiles, et de ressentir différentes émotions : Il ne cherche pas forcément le rire, il apporte tout un panel d'émotions, positives et négatives qui permettent la construction de soi.



© Laurianne Marié

- **Le deuxième axe** s'appuie sur le fond : « **Le harcèlement** ».

Il s'agit d'un atelier théâtre. Travail sur l'écoute de soi, l'écoute des autres, sur la confiance en soi, la confiance dans le groupe, travail sur l'empathie.

Pour aller plus loin : Envisager des exploitations pédagogiques en classe

Avant le spectacle

- **Sur la forme :**

Il est important d'éveiller la curiosité. Mais il n'est pas toujours nécessaire de préparer la représentation. On peut parfois laisser les élèves se confronter directement à l'œuvre, surtout s'ils sont engagés depuis longtemps dans un parcours de spectateur. Tout cela est à peser au regard des difficultés possibles de la réception. Mais il est souvent motivant et productif d'aiguiser l'appétit et de créer l'attente. **Il s'agit plus de préparer l'élève à être spectateur que de le préparer à un spectacle et à son contenu.** Ainsi, avant même de travailler sur le dossier lié au spectacle, il convient de mieux sensibiliser les élèves à ce qu'est une représentation théâtrale, chorégraphique ou musicale.

Motiver sans dévoiler, dire sans trop induire, afin de laisser aux élèves le plaisir de la découverte et la possibilité de construire leur propre compréhension du spectacle.

Quelques exemples d'action possibles :

Lecture des extraits du spectacle.

Étude de l'affiche du spectacle.

Travail sur le titre : "Tous les jours" Voir ce que cela évoque chez les élèves, en lien avec le fait qu'ils savent que le spectacle parle du harcèlement scolaire.

Discussion sur le fait que nous venons jouer dans leur établissement. Pourquoi ?

- **Sur le fond :**

Aborder le thème du harcèlement scolaire en classe si ce travail de sensibilisation n'a jamais été fait avec les élèves. Le définir. Parler des conséquences.

Pendant le spectacle

Pendant le spectacle, il n'y a rien d'autre à faire que de **profiter du moment et prendre plaisir à être spectateur**. Évidemment, cela est possible si, au préalable, les consignes habituelles ont été données en classe. A savoir, ne pas parler pendant le spectacle, ne pas manger, ne pas prendre de photos etc... Par contre, il est possible de réagir. Rire notamment. Lorsque vous rentrerez sur le lieu du spectacle, il n'y a plus d'élèves, plus d'équipes pédagogiques, vous êtes spectateurs, le spectacle est réellement commencé. **En effet, c'est dès l'entrée dans la salle que les comédiens prennent en charge les spectateurs et plus personne n'aura la possibilité de prendre la parole à ce moment-là.**



© Laurianne Marié

Après le spectacle

- **Pistes de travail en cours de français :**

Exercices d'écritures autour du spectacle :

- **Écrire une critique de spectacle** ou, plus simple, écrire quatre phrases résumant le spectacle ainsi que des appréciations positives ou négatives. Dire si on a aimé ou non et pourquoi. Si ce spectacle était une couleur, une musique, un objet, un personnage célèbre, un goût, une matière ? Quel adjectif qualifierait le mieux le spectacle ? Ce qu'on gardera le plus fort dans sa mémoire, ce qui nous a le plus touché. Quelles sont les émotions qui nous ont traversés pendant le spectacle ? (empathie, tristesse, humour, colère...) Quels sont les moments, les passages, les mots qui vous ont choqués ? Pourquoi ? Dire ou redire qu'on a le droit de critiquer un spectacle, d'avoir ses propres explications, de ne pas être d'accord.
- **Chacun note trois souvenirs très précis du spectacle** (un jeu de scène, un élément de scénographie, un son...). Énoncer à voix haute un souvenir aux autres. Se regrouper par affinités de souvenirs et analyser ensemble le spectacle.
- **Porter à l'écrit :** Écrire une lettre aux comédiens, aux personnages...
- **Parler de ce qu'on a ressenti au début du spectacle :** déstabilisation, salle transformée, Confronter des visions de spectateurs installés à des places différentes.

Exercices d'écritures autour du thème du harcèlement :

- **Raconter une scène de harcèlement scolaire** selon plusieurs points de vue (victimes, harceleur ou spectateur).
- **Récit à la première personne d'un des personnages du spectacle APRÈS** le procès (soit dès la sortie, soit plus tard). Exemples : L'avocat de la défense, dans sa voiture en rentrant du procès ou les victimes qui sont venues témoigner, une fois rentrées chez elles.
- **Ecrire un discours aux 700 000 victimes de harcèlement** et le lire en classe (éloquence)
- **Débattre et discuter / Débats philosophiques** sur les thèmes du harcèlement scolaire.
- **Imaginer ce que pouvait être le harcèlement scolaire avant.** Qu'est ce qui a pu changer ? Le cyberharcèlement, etc.

Exercices d'écritures autour du thème du procès :

- **Écrire une plaidoirie d'avocat sur une affaire mineure** (ex : le vol de la dernière frite dans l'assiette du petit Martin, hier à la cantine.
- Travail sur le point de vue narratif, **raconter le procès du point de vue de tel ou tel personnage**, tous les personnages n'ont pas vécu le procès de la même manière. Que permet l'utilisation du procès pour parler du harcèlement scolaire ?
- **Travail sur le fait de prendre parti**, de juger une situation : donner des exemples de sa propre vie



© Pascal Boudet

- **Pistes de travail en cours d'art plastique :**

- **Création visuelle ou sonore** sur le harcèlement scolaire du **point de vue** de la victime, du harceleur ou des spectateurs.
- **Création visuelle** avec pour base un **sweat à capuche**.
- Créer sa propre affiche du spectacle.
- **Travail avec des photos du spectacle** : remettre en ordre, rattacher l'image à un moment fort du spectacle. (Pour les plus jeunes)

- **Pistes de travail en cours d'histoire et éducation civique :**

- Fonctionnement d'un **tribunal** (tribunal correctionnel et cours d'assises) et les **principes de la justice** (droit à la défense, droit à un procès équitable)
- Le racisme, l'exclusion
- Création et histoire de l'**ONU/UNICEF** et de la **Convention internationale des droits de l'enfant**.
- **Le harcèlement scolaire au sein de votre l'établissement** : Quelles sont les procédures ? Qui sont les adultes référents au sein de l'établissement ?
- **Histoire du théâtre**, les différents types de théâtre, sur le fait d'utiliser le théâtre comme moyen d'expression. **Histoire de l'art** de manière générale.

- **Piste de travail en cours de mathématiques :**

- Aucune



© Pascal Boudet

FICHE TECHNIQUE

Durée : 55 min + temps d'échange après le spectacle

Espace scénique et matériel à fournir : Se référer à la fiche technique jointe au dossier : adaptation au cas par cas : repérage et échange à prévoir en amont de l'intervention.

Public : âge entre 11 ans et 18 ans (du CM2 à la terminale)

Discipline : Théâtre principalement

Jauge minimum : 12 élèves / **Jauge maximum sans gradin** : 70 élèves / **Jauge maximum avec gradin** : 150 élèves (Le lieu de jeu déterminera la jauge maximum)

Equipe artistique : 2 comédiens et 1 accompagnateur/trice.

Tarif du spectacle :

Une représentation : **1 150 € TTC** (Droits d'auteurs inclus)

Deux représentations sur le même jour dans le même lieu : **1 540 € TTC** (Droits d'auteurs inclus)

Prévoir défraiement de transport supplémentaire si établissement éloigné du Mans.

Prévoir repas et hébergement pour 3 personnes si besoin.

Tarif des ateliers : un atelier de 2h avec 1 intervenant pour 16 élèves = 150€ TTC ; un atelier de 2h avec 2 intervenants pour 30 élèves = 300 €.

Prévoir défraiement de transport si atelier éloigné de la date de représentation.

Prévoir repas pour 2 personnes le midi et soir si nécessaire.

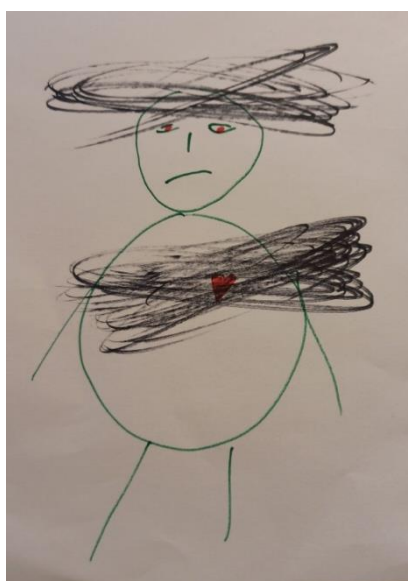
Précisions pour les ateliers : Un atelier dure 2h minimum afin d'avoir le temps de mener correctement les actions avec les élèves.

Compter 1 intervenant pour 16 élèves grand maximum. (Possible d'avoir 2 intervenants en parallèle pour une classe de 30 élèves sur le même créneau horaire)

S'il n'y a qu'une demande d'atelier, nous le ferons dans la même journée. (Représentations le matin, atelier l'après-midi)

S'il y a plusieurs demandes d'ateliers, nous les ferons le jour suivant.

Nous préférons que les élèves aient vu le spectacle avant de faire les ateliers ; ainsi ils connaissent l'univers des intervenants.



Artistique :

Sébastien Lazennec
06 07 32 35 77 - lazennec@groupe deja.com

Production, Administration, Tournées :

Emilie Métris
06 72 90 12 37 - ecrire@groupe deja.com

Communication :

Laurianne Marié
06 65 13 45 15 - communication@groupe deja.com

Coordonnées de la structure :

Groupe Déjà
35 rue de Degré - Hall A - Appt 303
72000 le Mans - Sarthe – France
www.groupe deja.com

Licences L-R-2021-011025 et L-R-2021-011026
Code APE : 9001 Z
Siret : 399 392 570 000 61

Groupe Déjà est conventionné avec l'État - Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays de la Loire.

Groupe Déjà est soutenu par :

- La Ville du Mans et le Département de la Sarthe pour son fonctionnement.
- La Région des Pays de la Loire pour ses projets de création et sa diffusion.
- L'État - Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays de la Loire pour ses projets de création et ses actions territoriales.

Groupe Déjà est adhérent au SCC (Syndicat des compagnies de cirque et de création).